

■ **BERANECK & MONBARON**, à L'Isle, CH-550-1044870-5, société en nom collectif, exploitation d'un café-restaurant (FOSC du 14.09.2005, p. 12/3017518). La société en nom collectif 'BERANECK & MONBARON' est dissoute et radiée à la suite de la sortie de l'associé Monbaron John; Béraneck Nadia, jusqu'ici associée, en continue les affaires sous la raison individuelle **Café-Restaurant Le Grütli, Nadia Béraneck**, conformément à l'article 579 CO.